

Réunion du 23 janvier 2017*VERBATIM des débats sur les suites de la Communauté de l'Eau en 2018*

Jérôme Dutroncy : la plateforme d'acteurs a 10 ans en 2017 et nous pouvons être satisfaits du chemin parcouru. De Communauté de l'eau potable entre 2007 et 2014 - avec comme sujets phares la sécurisation de l'alimentation en eau potable et la gestion durable des services d'eau - elle est devenue Communauté de l'eau en 2015. De fait, il a été élargi son champ d'intervention au grand cycle de l'eau, sans occulter les préoccupations de la gestion globale de la ressource en eau pour lesquelles la plateforme avait été mise en place. Pour certains des territoires, des discussions bilatérales menées en 2015 avaient abouti à une adhésion sociale à la plateforme pour actualiser le bilan besoins ressources et travailler sur la sécurisation AEP inter territoires dans un cadre pluriannuel et solidaire. Depuis 2015, la Communauté de l'eau accompagne sans distinction l'ensemble des territoires et les acteurs de l'eau sur des questionnements partagés - par exemple sur le sujet des eaux pluviales et des formes urbaines, sur les problématiques d'inondation et aménagement du territoire en lien avec les préoccupations de l'EP SCOT, - et les aides par des expertises techniques sur des sujets en lien avec les remontées de compétences en cours (échelles et modes de gouvernance, DECI, GEMAPI,...). En fin d'année 2017, les conventions qui nous lient arrivent à échéance et les contextes mouvants nous obligent à rediscuter du commun que nous souhaitons maintenir. Déjà ont été esquissées des pistes, la poursuite d'une communauté de l'Eau rattachée au SCOT par une comptabilité analytique que nous décrivons souvent comme une solution insatisfaisante car instable dans le temps et conditionnée à une recherche de financements annuels très prenant ; autre possibilité déjà mise sur la table : le rattachement complet à l'EP SCOT qui permettrait la reconnaissance du travail fait et encore à faire dans ce cadre et serait cohérent avec les missions que l'établissement défend et sa culture du dialogue interterritorial. Peut-être aurons-nous à chercher d'autres scénarii, à moins que la Communauté de l'Eau finalement disparaisse. Je pense que cette extrémité serait dommageable pour tous et ceux qui continuent à nous solliciter. J'aimerais connaître vos réflexions, propositions et positions sur ce sujet, merci d'avance.

Tour de table

Jean Paul Bret : actuellement dans le domaine de l'eau il y a de vrais enjeux devant nous, il faut aujourd'hui réfléchir et apporter des solutions, discuter avec l'état (pour la SLGRI notamment) et non pas pour être la caisse de résonance de contraintes qui de toutes façons vont nous noyer, enfin c'est le cas de le dire... Pour la Communauté de l'eau il faut continuer à avoir à échanger tous ensemble sur ces sujets mais je ne sais pas si le périmètre du SCoT est le plus pertinent selon les sujets... Nous (le Voironnais) on sort du SCoT puisque notre principale alimentation en eau est en Chartreuse qui n'est pas dans le SCoT. Le cycle de l'eau sans la Chartreuse et le Vercors ça me paraît compliqué. Donc le SCoT n'est pas forcément non plus le périmètre optimum pour traiter du cycle de l'eau...

Martial Simondan : nous nous sommes vus tout récemment la semaine dernière avec le Président de la Communauté de l'eau. Ce qui ressort en Bièvre comme partout, c'est le contexte législatif perturbé je dirais. Des compétences nous sont dévolues, telles l'eau et l'assainissement ; on a aussi la GEMAPI, comme tu le rappelles, qui nous est imposé du moins aujourd'hui dans les textes (au 1^{er} janvier 2018). La recomposition de notre intercommunalité avec la loi NOTRe change aussi notre paysage territoriale, et on parle maintenant du sujet des eaux pluviales qui est une vraie problématique.

Il y a aussi le sujet du SLGRI et du PGRI en fonction des territoires qui doit être intégrés. Donc tout ça montre une évolution entre la mission de base d'il y a une dizaine d'années de la Communauté de l'eau (qui était plutôt sur le cycle court), et aujourd'hui où l'on voit qu'englober l'ensemble, ça nous

pose un certain nombre de questionnements par rapport à toutes ces modifications législatives qui nous incombent.

La question que je me pose personnellement, et c'est une peu la discussion qu'on a eu avec la Communauté de l'eau, c'est de ce dire, bon la Communauté de l'Eau existe aujourd'hui, mais demain qu'est-ce qu'on veut faire, nous les collectivités ?

Pour dire, est-ce que la mission doit évoluer oui ou non différemment ? Moi je n'ai pas d'avis particulier sur le sujet, adossement ou pas pour l'instant au SCoT, pourquoi pas.... On est dans notre collectivité dans un flou au regard de toutes ces problématiques liées autour de l'eau au sens large du terme. Comment on aborde tout ça c'est notre objectif premier, nous les élus de Bièvre Isère Communauté. Je rejoins aussi Jean Paul Bret sur un point. Bièvre Isère Communauté est rattaché à la sous-préfecture de Vienne, dernièrement on a révoqué ça. Et même pour l'Etat aujourd'hui il y a une forme de questionnement aussi sur ce sujet là. Donc quelle est la bonne maille pour traiter de ces problématiques de l'eau ?

Marie Noëlle Battistel : quelques mots, je dois être celle qui est la plus novice en la matière puisque c'est la première fois que je participe à une réunion de la Communauté de l'eau depuis mon élection à la présidence de la CLE. Donc j'ai un regard peut-être un peu extérieur sur le débat.

L'eau conditionne le développement du territoire. Pour nous, l'ensemble du périmètre de la CLE du SAGE Drac Romanche n'est pas totalement intégré (loin de là) dans le SCoT. Les questions que vous posez à l'instant, c'est celles que l'on se pose tout les 15 jours en exécutif de la CLE sur : comment on s'organise avec ces compétences diverses et variées qui nous arrivent et qui vont être portées par des structures diverses et sur des territoires vraiment différents... On est sur la bonne année pour se poser ce genre de questions.

En tout cas échanger sur l'organisation territoriale du futur, parce que on est tous à s'interroger de savoir comment on va superposer toutes ces compétences, et en même temps on a aussi tous le soucis que chacun ne fasse pas tous les mêmes missions sans concertation entre les territoires... Donc, il faut que cela soit pertinent ! L'eau potable, c'est la ressource mais c'est aussi la préservation de celle-ci. Les usages de l'eau aujourd'hui sont très divers, notamment sur le périmètre de la CLE et dans le cadre de la révision du SAGE, on peut donner l'exemple de l'utilisation liée à la neige de culture, à l'application agricole, etc... dont on est convaincu des problématique qui sont diverses sur le territoire, mais à un moment la question est qui consomme et quel est le maillage du territoire pour assurer la sécurisation en eau potable des populations.

Donc voilà, cette année c'est vraiment la bonne année pour se poser toutes ces questions moi je n'ai pas la solution idéale. Le SCoT pour 2018 ? oui, je pense que c'est la bonne instance. Après c'est vrai qu'il y a des périmètres qui débordent du SCoT donc comment on s'organise ? Il y a sûrement des solutions à trouver simples et pragmatiques, et la Communauté de l'eau y répond. Je n'ai sûrement pas fais avancer beaucoup la réflexion mais c'est le regard que j'en porte là tout de suite sur le moment. La principale question que l'on doit se poser tous ensemble c'est l'efficacité et la mutualisation pour ne pas aller vers des doublons.

Yannik Ollivier : Jérôme Dutroncy vous a rappelé les raisons de l'existence de la Communauté de l'Eau et au fond je vais être moins diplomate que lui. Vous vous rappelez tous de la guerre entre le SIERG et la Régie de l'eau de Grenoble qui n'arrivaient pas à ce parler alors que ces structures avaient des problèmes en commun ? C'est ça le point de départ de la Communauté de l'eau. Le mérite de la Communauté de l'eau a été de réunir un certain nombre d'acteurs, de personnes, dont on disait qu'ils étaient incapables de discuter entre eux et avec eux sur le problème de l'eau en général, que ce soit de la sécurisation de l'alimentation en eau potable ou de la tarification, du prix de l'eau. Charles BICH (premier Président de la plateforme) a été aux manœuvres sur ces sujets. La communauté de l'eau a résolu un certain nombre de problèmes, enfin en tout les cas les a travaillé avec les collectivités, notamment en matière de sécurité et a fait avancer les réflexions, du moins je le pense. On vous a fait un bilan des travaux en 2016 (avec quelques diapositives sur le fonctionnement des 10 dernières années), et des propositions pour 2017 pour vous dire qu'on ne

dépense pas d'argent n'importe comment, et que ce sont des travaux qui ont été extrêmement utiles et le sont encore. Qu'est-ce qui change maintenant, sous prétexte que chacun dans son territoire a ou est en train de prendre sa compétence eau.

Sin on prend l'exemple du Grésivaudan, si ce territoire prend la compétence eau, il n'a plus besoin de la Communauté de l'eau pour résoudre les problèmes ? Sauf que la Métro a aussi la compétence eau, figurez-vous, et qu'il reste malgré tout à avoir à résoudre un certain nombre de questions, notamment dans ses relations avec les autres territoires mais pas que, et pour le Voironnais c'est la même chose.

Donc il y a intérêt à avoir un lieu de réflexion telle la communauté de l'eau pour faire avancer un certain nombre de dossiers sur le tarif unique de l'eau ou sur d'autres sujets (le pluvial, le risque inondation...). Les voisins peuvent se poser la question de la même façon, on peut essayer de les résoudre ensemble, ou chacun peut apporter ses contributions ou son expérience.

Il existe des problèmes dans chaque territoire, que cela soit le Trièves avec ses spécificités ou le Sud Grésivaudan ou la Bièvre, bref pour tous les territoires du SCoT.

Le SCoT accueille la plateforme depuis 10 ans, c'est un particularisme et budgétairement c'est possible, avec à l'heure actuelle une comptabilité analytique. On peut séparer les choses et le SCoT peut dire à un moment : nous on en a plus besoin d'une plateforme indépendante et on l'intègre au SCoT. De toute façon que ce soit la solution qui existe à l'heure actuelle, que ce soit la solution d'intégration au SCoT - et cela veut dire que le SCoT va procéder à une augmentation de ces cotisations (pas grand chose mais je ne sais plus combien mais on avait réfléchi à la question, un peu plus qu'une dizaine de centimes par habitants) - ce que je voudrais dire c'est que, il le démontre sur ce sujet mais je peux élargir la réflexion à d'autres, le SCoT n'est pas qu'un outil contraignant, il peut devenir un outil de mutualisation inter territoires, tu le sais bien Jean-Paul.

Il est apparu, je le sais bien, et il apparaît encore vis à vis d'un certain nombre de communes, que la part de la région urbaine grenobloise (agglomération) est trop importante parfois dans les discussions, et à ce sujet on est en train de regarder d'ailleurs si on ne va pas changer de nom, et je ne sais pas, l'appeler l'AGREG. On est en train de regarder ça parce que figurez vous la forme rejoint souvent le fond... Il faut reconnaître que le SCoT a fait beaucoup d'efforts depuis 2 ou 3 ans déjà pour qu'il ne soit pas aussi terrible, aussi contraignant que cela. Je le pense et on en a discuté avec Yannick Neuder entre autres, une discussion assez franche. On avance en bonne intelligence et je souhaite que cela continue. Et quand je dis qu'on peut élargir les choses, c'est que je pense réellement et nous avons tous intérêt à travailler dans ce sens et il ne s'agit pas pour les autres territoires de rentrer dans la Métropole, au contraire, moi je pense que c'est plutôt sain que vous n'y soyez pas...

Il y a une taille critique, je suis bien d'accord mais nous avons entre les territoires des problématiques communes comme l'eau (le sujet d'aujourd'hui) mais on peut également donner l'exemple des transports. Le citoyen lambda ne comprend pas que pour aller de Voiron jusqu'à Crolles, il soit obligé de prendre 3 tarifs différents ! C'est d'une incompréhension et d'une bêtise totale. Alors pourquoi ne réussit t'on pas à faire un grand syndicat ? Après chacun à son opinion mais moi je trouve que on pourrait créer un (ou des) pôle métropolitain.

Et en tout les cas le SCoT, comme cela ce fait dans certains territoires français (je peux prendre l'exemple de Nancy), pourrait accueillir ce genre de réflexions. La Communauté de l'Eau en est le meilleur exemple...

Quand on regarde la carte de la France, j'ai été très impressionné par les travaux des Bretons. Pour eux, avec les villes de Brest-Nantes-Rennes-Vannes, je peux vous dire qu'ils ont maillé le territoire d'une manière ou d'une autre sans créer d'ailleurs de super structure et de telle façon que les choses avancent, parce que les dossiers doivent avancer, comme le sujet de l'eau pour lequel nous sommes réunis ce jour.

Après, pour la Communauté de l'eau il n'y a pas de soucis en 2017... Mais 2018 on se reposera la question. Cette année 2017, qui est une année d'élections, ne va pas permettre de régler sereinement régler la question au premier semestre, mais il convient d'y réfléchir dès à présent...

Jérôme Dutroncy : merci Yannik pour toutes ces précisions et ce point de vue très claire. Je souhaite vraiment qu'on puisse tous s'exprimer, à toi Daniel.

Daniel Niot : merci Yann. Effectivement dans ton laïus sur le transport, juste une petite parenthèse, un petit rajout de ma part et nous reviendrons au sujet de l'eau.

Du Trièves à la Bièvre, je ne sais pas combien j'ai de tickets à acheter, mais je dois en avoir beaucoup. Mais si vous voulez venir dans mon village indien, notre zone verte du Trièves, au 45^{ème} parallèle, suis je obligé de mettre un péage ? Parce qu'il n'y a pas de raison que moi pour traverser le territoire du SCoT, je dois payer 5 tickets, et que vous si vous venez chez moi - et je dis bien chez moi à Saint Martin de la Cluze au 45^{ème} - vous n'avez pas les mêmes inconvénients, je devrais vous mettre un ticket aussi pour pénétrer sur ma commune... Mais c'est une plaisanterie.

Je voudrais évoquer un simple sujet sur la Communauté de l'Eau. Notre communauté de communes actuelle est née de la fusion de 3 communautés de communes. J'ai réussi à maintenir notre présence au niveau de la Communauté de l'eau pour une simple raison, c'est qu'on a besoin ! Et l'année 2017 notamment est importante avec toutes les lois, tout ce que j'ai entendu, GEMAPI, pluvial, la loi NOTRe ect.

Notre technicien (présent à mes côtés) est bien au courant, mais il convient de faire passer les messages au conseil municipal des communes, puis à l'intercommunalité, et que ce soit accepté...et c'est très difficile, comme l'a dit Yann. De plus nous avons toujours besoin d'informations extérieures pour enrichir nos propres réflexions.

Donc moi j'aimerais continuer à avoir l'appui de la Communauté de l'eau, que cela soit via le SCoT ou une entité indépendante, je dirais peu importe, puisque ce dont j'ai besoin sur le territoire du Trièves c'est une aide et des données techniques. La structure pour moi n'est pas forcément le sujet le plus important, pourvu qu'on soit réunis ici tous ensemble, du territoire de la Bièvre au Trièves, en passant par tous les autres, et effectivement qu'on puisse avoir des éléments et des données effectivement qui puissent nous faire avancer.

Concrètement, l'année 2017 est charnière puisque l'échéance est quand même janvier 2018 pour beaucoup de remontée de compétences, mais le travail ne sera pas fini pour autant. Il faut bien qu'on se pose les bonnes questions : comment on va faire nous d'ici janvier pour faire accepter aux conseillers municipaux qui voient déjà la communauté de communes comme un empêcheur de tourner en rond, et comment travailler avec la Communauté de l'eau. Je ne vous dis pas comment il perçoit la plateforme (ou plutôt comment il ne la perçoit pas...).

Moi je transmets, j'essaie, mais c'est difficile. On en revient toujours effectivement que chaque entité ou territoire est différent - que cela soit au niveau des territoires, des intercommunalités ou des communes. Je ne sais pas après comment vous voyez la chose à ce niveau là, mais nous techniquement et sous couvert de Daniel Bonnefoy, ici présent et qui travaille énormément sur les sujets de l'eau (sachant que nous avons que 7 ou 8 communes dans le Trièves ont délégué l'eau à l'intercommunalités), c'est compliqué. Pour exemple sur notre territoire, toutes les autres (soit 27 communes en 2017) sont des cas différents dans la gestion de leur service. Il y en a qui ne paye pas l'eau pourquoi, parce qu'elles n'ont pas de compteurs. Il y a d'autres communes qui n'ont jamais entretenues leurs conduites pendant 40 ou 50 ans. Je vous le dis souvent le fontainier du coin, c'est le monsieur qui a 70 ans qui connaît ça par cœur.

Je viens d'un territoire, où effectivement il y a des choses que l'on ne pourra pas retranscrire. On aura beau mettre techniciens, secrétaires, tout ce que vous voulez, c'est un vrai problème, un enjeu que de réunir tout ces éléments pour permettre de transmettre la connaissance à la communauté de communes pour 2020 au plus tard, et je ne parle même pas de l'assainissement parce que c'est tellement aussi vague que voilà. Moi j'ai besoin de l'appui telles ceux apportés par la Communauté de l'eau pour faire passer des messages.

Jérôme Dutroncy : merci Daniel de ce témoignage. Je voudrais dire aussi que on sera chez vous le 7 février pour parler notamment du bilan besoins ressources et de la sécurisation sur votre territoire.

Vous savez très bien que vous pouvez compter sur nous, dans la mesure du possible, pour aider à une compréhension commune de ces enjeux auprès de vos élus.

Philippe Lorimier à toi de t'exprimer, puis ensuite, Christophe pour la Métropole, et enfin Bièvre-Est et la nouvelle intercommunalité du Sud Grésivaudan.

Philippe Lorimier : peu importe le lieu de l'échange, que ce soit effectivement à travers l'EP SCoT, ou à travers le pôle métropolitain, il faut qu'il y est un lieu d'échanges. Parce que aujourd'hui, on a la responsabilité de la gestion de la ressource en eau, et aujourd'hui on vit des situations de riches sur le territoire autour de Grenoble. On n'est pas économe et on n'est pas (partout) structuré sur la gestion de l'eau. Si nous étions sur des territoires beaucoup plus contraints, avec moins de ressources, on se poserait plus de questions. Effectivement, jusqu'à maintenant, et pour certains territoires, la Communauté de l'eau s'est finalement le bénévolat qui nous a permis d'avancer.

De temps en temps, je pense qu'il faut être contraignant, il faut obliger les gens à se parler, il faut obliger à les mettre autour de la table, et de fait il faut des financements. L'EP SCoT est, sauf erreur de ma part, Yann, un endroit où les intercommunalités sont obligées de cotiser n'est ce pas ?

Je pense que l'obligation de mettre les gens (de l'agglomération grenobloise) autour de la table, c'est ce qui a permis, tu l'as rappelé à la naissance de cette communauté de l'eau, avec le SIERG, la ville et la régie des Eaux de Grenoble ; et que demain, il faut obliger les territoires élargis à se mettre autour de la table. Parce que les problématiques beaucoup plus larges que le bassin de vie grenoblois, il faut qu'on les regarde au delà de la simple frontière de nos territoires, et aujourd'hui par exemple sur le Grésivaudan on a 4,5 millions de m³ qui viennent sur le Grésivaudan depuis Vizille, sur une consommation de 8 millions, et ce en grosse partie en direction des entreprises. Donc on ne peut pas ne pas se parler entre territoire, c'est clair aujourd'hui et il faut gérer notre ressource de façon un peu intelligente et peut-être plus de façon « industrielle ».

Christophe Mayoussier : je ne sais plus qui reprendre, et quoi reprendre de tout ce qui a été dit. On peut partager un certain nombre d'éléments, d'idées. Rappeler effectivement que la Communauté de l'eau, depuis les 10 ans qu'elle existe, nous a beaucoup apporté au territoire métropolitain comme le disait Yann. Elle a permis de mettre tout le monde autour de la table, et en tout cas, ça nous a été un outil intéressant pour les différentes structures (petits syndicats dont j'étais le Président ou grosse intercommunalité). Je vous rappelle que sur la Métropole, c'était 46 services de l'eau, et comment pendant ces quelques années on a pu travailler à ce qui aurait pu être à l'époque une communauté urbaine, et qui nécessitait que le territoire prenne la compétence eau. J'insiste, on a pu travailler.

Je sais que moi, comme je l'ai déjà dit, j'étais président d'une petite structure de l'eau (le SIVIG), et qu'au cours de ces années on a pu voir comment les deux gros travaillaient (SIERG et Régie des Eaux), et comment nous aussi on pouvait avancer dans les mêmes réflexions : renouvellement des réseaux, c'est ce que tu disais Daniel, les questions de maillage et on sait et je le sais particulièrement les difficultés quand on n'a pas de maillage les crises que l'on peut subir sur le territoire... Il y a un certain nombre d'approches qui ont permis aux petites communes, quand je dis petites communes elles le sont vraiment, de s'intéresser au sujet de l'eau, et de travailler à des rapprochements.

Moi je dois vous avouer que grâce à la Communauté de l'eau, j'ai travaillé sur les recherches de fuites, j'ai commencé à regarder un peu l'évolution des tarifications pour avoir une approche qui était dans le sillage de ce que faisait eaux de Grenoble. La grosse difficulté qu'on a avec la Communauté de l'eau, c'est son financement. Alors si je rajoute par rapport à tout ça, nous c'était la loi MAPTAM et aujourd'hui et demain, c'est vous autres, communautés de communes voisines, avec la loi NOTRe qui allez devoir vous affranchir de toutes ces démarches pour lesquelles la Communauté de l'eau a pu engranger des connaissances et un savoir faire au cours de ces 10 dernières années. Et je pense, qu'il faut savoir en bénéficier.

La problématique du financement, que ce soit le SCoT ou pas le SCoT, moi je suis assez fatigué chaque année de voir Jérôme Dutroncy et Cécile venir me trouver pour dire qu'est-ce qu'on va faire

l'année prochaine, et comment va t'on faire ? Donc à défaut si ce n'était pas le SCoT, je me battrais pour que on trouve un accord sur du moyen terme voir du long terme sur des financements qui soient un peu pérennes, parce qu'on ne peut pas continuellement se poser la question chaque année. D'abord pour la structure, c'est pas bon et il me semble nécessaire d'avoir cette vision sur du moyen terme c'est à dire 3-4 ans a minima à défaut de reprise par le biais du SCoT qui me paraît néanmoins la meilleure solution.

Vincent Lavergne : pour l'eau et l'assainissement, le grand cycle de l'eau même si c'est un peu différent, je crois qu'on a besoin de la Communauté de l'eau, donc il faut qu'elle perdure. Il faut lui donner les financements, et effectivement chaque année se pose la question du type de financement et des difficultés que la Communauté de l'eau a pour fonctionner. Il faut trouver une solution et il faut que chaque territoire paye ce qui doit. Que ce soit par le biais du SCoT ou que ce soit indépendant, à partir du moment où on aura les financements, les problèmes seront réglés... Mais je le répète, il faut à tout prix que la Communauté de l'eau perdure et que nous puissions continuer à travailler ensemble.

Jean Cartier : il y a eu une évolution dans le Sud Grésivaudan. Quoi qu'il ait été dit, il y a peut-être eu un manque d'amour que j'ai vécu quand j'avais suggéré l'adhésion à la communauté de communes de Saint Marcellin. La plupart des petites communes qui n'ont pas de culture intégrée de la gestion de l'eau disait : c'est quoi ce truc qui coûte des sous et qui ne sert à rien, c'est venu comme ça. Il se trouve que nous (l'intercommunalité) on évolue, la Communauté de communes de Vinay adhère depuis longtemps, et a fait beaucoup plus de chemin... La fusion fera probablement que le ressenti sera différent mais ce n'est pas idiot de dire qu'à un moment donné il faut qu'il y ait un peu d'obligation, parce qu'on ne peut pas demander à tout le monde de comprendre l'intérêt, tout le monde n'est pas spécialiste de l'eau dans les villages, mais tout le monde a besoin de travailler ensemble.

Jérôme Dutroncy : M. Nicoud, vous représentez M. Rambaud pour Bièvre est, vous voulez clôturer le tour de table ?

Christophe Nicoud : nous on a adhéré les derniers... On est vraiment venus chercher de l'aide technique, même si l'intercommunalité n'a pas encore la compétence en eau et en assainissement - on va la prendre prochainement, normalement en février. C'est notamment pour éviter un deuxième échec sur la prise de compétence. On nous avait reproché par exemple de ne pas aller assez loin dans la politique de tarification sociale de l'eau... Il faut éviter de faire les mêmes erreurs faites par les autres, de fait la Communauté de l'eau peut nous amener cette expertise, et il faut continuer sur d'autres thèmes (pluvial, GEMAPI,..).

Conclusion par Jérôme Dutroncy : le temps a pas mal passé, en tout cas je vous remercie pour toutes vos paroles. De toute façon, le débat n'est pas terminé, il a vocation à perdurer cette année. J'ai bien senti, qu'il fallait peut-être ne pas aller trop vite, il faut que l'on se donne le temps de ces discussions, et que peut-être reprendre le fil des discussions bilatérales sur chacun des territoires, pour que ces derniers aient une vision plus claire, et que nous saisissons mieux ce qui peut être l'attente de chacun pour arriver à construire quelque chose pour 2018 : pour continuer à être un lieu d'échanges, avec des projets partagés complémentaires aux acteurs de l'eau présents sur le territoire tant dans le grand cycle que le petit cycle, pour accompagner selon les besoins les EPCI, et ce avec une situation budgétaire plus stable dans la mesure du possible.

En tout cas je vous remercie encore de votre présence... Il ressort des discussions de ce jour un souhait conjoint des participants de continuer l'animation autour des thèmes de l'eau (grand et petit cycle). Vis à vis des 10 ans de la plateforme, nous avons évoqué éventuellement un rendez-vous au mois de mai, une conférence type festive. Je vous propose pour l'instant de la décaler plutôt au deuxième semestre (à la rentrée), et laisser le temps à nos discussions d'avancer sur tous ces terrains, avec un nouveau moment de discussion au printemps.

Liste des participants et des excusés

Les présents

Philippe AUGER, directeur de l'EP SCoT

Marie Noëlle BATTISTEL, député et présidente de la CLE du SAGE Drac Romanche

Cécile BENECH, responsable de la Communauté de l'eau

Daniel BONNEFOY, responsable du service eau communauté de communes du Trièves

Jean Paul BRET, président de la communauté d'agglomération du Voironnais (CAPV), délégué à l'EP SCoT

Aurélie CAMPOY, animatrice de la CLE du SAGE Drac Romanche

Jean CARTIER, président de la régie des eaux de Vinay et vice président en charge de l'eau et l'assainissement de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté

Jérôme CAYRE, directeur service eau et assainissement à la CAPV (Voironnais)

Jérôme DUTRONCY, président de la Communauté de l'eau , élu référent commission environnement de l'EP SCoT, vice président Grenoble Alpes Métropole délégué à l'environnement, l'air, le climat et la biodiversité.

Agathe GIRIN, chargée de mission contrat de rivière à la communauté de communes Saint Marcellin Vercors Isère Communauté

Vincent LAVERGNE, président du contrat de rivières sud Grésivaudan et vice président environnement Saint Marcellin Vercors Isère Communauté

Philippe LORIMIER, président du SIERG, maire de Crolles

Bruno MANEVAL, directeur régies eau et assainissement à Grenoble Alpes Métropole

Christophe MAYOUSSIER, vice président délégué à l'eau et assainissement à Grenoble Alpes Métropole, Maire du Gua

Christophe NICLOUD, vice président eau et assainissement communauté de communes Bièvre est

Daniel NIOT, vice président urbanisme et aménagement du territoire de la communauté de communes du Trièves et délégué à l'EP SCoT

Yannik OLLIVIER, président de l'EP SCoT, vice président à l'aménagement du territoire, aux risques majeurs et au projet métropolitain et maire de saint Martin le Vinoux

Eric SAVIGNON, vice président développement durable Bièvre Isère communauté, délégué EP SCoT

Martial SIMONDANT, 1^{er} vice président Bièvre Isère Communauté, délégué à l'EP SCoT

Les excusés

Christophe DRURE, vice président à l'eau de la communauté de communes du Trièves

Claude NICAISE, présidente du syndicat des eaux de Dolon Varèze, vice présidente communauté de communes de Beaurepaire et délégué à l'EP SCoT

Fabien MULYK, président du SYMBHI, élu à l'hôtel du département

Valérie PETEX, vice présidente eau, communauté de communes du pays du Grésivaudan

Didier RAMBAUD, président de Bièvre est, délégué à l'EP SCoT